



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Service mer et littoral**

AVIS A LA BATELLERIE

MN 22-2026

Rivière « Adour »

Commune de Bayonne

En raison de la manifestation nautique organisée par la Société Nautique de Bayonne sur l'Adour prévue entre l'aval de l'Île de Lahonce et l'aval de la Société Nautique de Bayonne (embarquement et débarquement), Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'ils devront observer une attention particulière à l'approche de cette zone et utiliser le chenal de navigation montant en rive gauche et le chenal descendant en rive droite assuré par les moyens nautiques de la SNB,

le dimanche 6 septembre 2026 de 9h00 à 18h00,

en raison de la présence de nombreuses embarcations remontant et descendant l'Adour.

Anglet, le **04 AOUT 2026**

**POUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CHARGÉ DE
L'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT DANS LE DÉPARTEMENT
ET PAR SUBDÉLÉGATION,**

Anne-Marie LALANNE
Cheffe du service mer et littoral